

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 82 (1931)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Chronique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE.

### Cantons.

**Fribourg.** L'autorité communale de la ville de Morat a nommé M. M. Friedrich, ingénieur forestier, de Rapperswil (ct. de Berne), administrateur de ses forêts et domaines. Le nouvel élu succède au regretté M. Ed. Liechti, qui lui-même avait succédé à son oncle M. Hermann Liechti. Ces deux excellents sylviculteurs ont géré magistralement ces forêts, lesquelles comptent, en Suisse, parmi les plus belles et aussi les plus productives. Ils ont su, en particulier, conserver au chêne et au hêtre la place prépondérante que ces essences feuillues méritent d'occuper dans la forêt du plateau suisse.

**Zurich.** *De l'utilisation du bois dans la construction.* Nous avons, au dernier cahier du « Journal », signalé la création d'une société suisse s'occupant de l'étude du bois comme matériel de construction : *Lignum*.

Un de ceux qui ont collaboré le plus activement à la mise sur pied de cette utile association, M. Jenny-Dürst, professeur de statique à l'Ecole polytechnique fédérale, a convoqué dernièrement, à Zurich, ceux de cette ville qui s'intéressent à la question. Plusieurs professeurs, architectes, entrepreneurs et charpentiers ont répondu à son appel. M. Jenny, dans un exposé très clair, fort bien documenté et illustré de projections lumineuses, a présenté les différents côtés du problème et plaidé chaleureusement en faveur de l'utilisation du bois.

Les participants à cette réunion ont décidé d'organiser des séances périodiques et de se mettre en contact avec les organes directeurs de *Lignum*.

Tous ces efforts en faveur d'un emploi plus intense du bois dans la construction sont hautement réjouissants.

Les propriétaires de forêts et les forestiers seront reconnaissants à tous ceux qui s'occupent de la question, tout particulièrement à M. le professeur Jenny, lequel déploie avec désintéressement un zèle qui mérite d'être relevé.

H. B.

### BIBLIOGRAPHIE.

**Institut international d'agriculture.** *Enquête internationale sur la standardisation de la mesure du bois et sur les différentes modes de vente du bois.* Plaquette in-8°, de 150 pages. Rome, 1930.

Le « Journal forestier suisse » a attiré déjà l'attention de ses lecteurs sur cette enquête et n'a pas manqué d'en relever l'importance (1929, pages 134—136).

Dans la présente publication, le bureau de sylviculture de l'Institut international expose les renseignements obtenus. On y peut lire ceci (p. 65):